

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 52 (1901)
Heft: 11

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans ces cas, la forêt, le droit acquis, n'ont-ils pas passé en des mains moins portées à abuser des avantages qu'ils procurent?

En poussant plus loin notre investigation, nous voyons que le projet pose en principe l'obligation du paiement du droit de mutation à tout transfert de droits immobiliers (servitudes, usufruits, droits d'usage, droits de pâturage et autres, tels que droits sur des sources, parts d'eau, etc.); or, ne vient-il pas là encore au secours du forestier, car, en entravant la trop facile transmissibilité des droits immobiliers, soit en portant atteinte à leur valeur commerciale, ne rend-il pas plus abordable l'ayant-droit de la part de tout agent ou propriétaire désireux de contribuer à l'avancement de la sylviculture par l'application de l'art. 14 de la loi fédérale de 1876 ou de ses dérivés cantonaux?

En outre, au point de vue strictement forestier, et en songeant à l'art. 22 de la loi fédérale, on ne peut être qu'heureux de constater qu'en élaborant son projet de loi, le Conseil d'Etat vaudois a prévu aussi l'exonération du droit pour les transports de propriétés immobilières par expropriation pour cause d'utilité publique. Mais, nous n'hésitons pas à saluer comme une excellente mesure la disposition, en vertu de laquelle n'est également pas assujéti au paiement du droit de mutation, l'affranchissement, par le propriétaire, des droits d'usufruit, d'usage, de servitudes ou tout autre droit réel grevant ses immeubles. Car, si, comme nous venons d'y insister, le projet du Conseil d'Etat porte atteinte à la valeur marchande des droits immobiliers, l'exonération du paiement du droit de mutation pour le rachat, dans les cas qui nous occupent plus particulièrement, de toute servitude ou droit réel incompatible avec une bonne gestion forestière, est le couronnement bien digne de cette disposition et constitue un bel exemple à suivre, le cas échéant, pour atteindre à l'exécution toujours plus entière et parfaite de notre législation forestière fédérale. P. B.



Bibliographie.

Publications nouvelles.

Katalog der schweizerischen Vögel, bearbeitet im Auftrag des eidg. Departements des Innern (Abteilung Forstwesen) von Dr. *Th. Studer* und Dr. *V. Fatio*, unter Mitwirkung zahlreicher Beobachter in verschiedenen Kantonen. *III. Lieferung: Sitzfüssler, Krähen, Klettervögel und Fänger* (part.). Mit 2 Kartenbeilagen. Bern. Buchdruckerei Stämpfli & Co. 1901. VIII et 226 p. gr. in-8°.

- Der Führer in die Lebermoose und die Gefässkryptogamen.** (Schachtelhalme, Bärlappe, Farne, Wurzelfrüchtler.) Von *Paul Kummer*. Mit 83 Figuren auf 7 lithographierten Tafeln. Zweite, umgearbeitete Auflage. Berlin. Verlag von *Julius Springer*. 1901. 148 p. in-8°. Prix broché M. 3. —
- Die Karst-Aufforstung.** Von Dipl. for. *Ferdinand Holl*, Prof. der Forstwissenschaft an der technischen Mittelschule in Sarajevo. (Mit 15 Abbildungen im Text und 22 Lichtdruckbildern.) Sarajevo. 1901. Im Selbstverlage des Verfassers. 112 p. in-8°.
- Forst- und Waidmanns Lieblingslieder.** Trier. 1901. Verlagsbuchhandlung von *Jakob Lintz*. 28 p. format poche. Prix cart. 50 Pf.
- Die Aufzucht und Arbeit des Schweisshundes.** Von weil. Oberjägermeister von *Reden* zu Hannover. Separatabdruck aus *H. Burkhardt's „Aus dem Walde“*. 2. Heft von 1869. Trier. 1901. Verlagsbuchhandlung von *Jakob Lintz*. 29 p. petit in-8°. Prix broché 50 Pf.
- Über Anbauversuche mit fremdländischen Holzarten in Österreich.** Von Dr. *Adolf Cieslar*. Mitteilung der k. k. forstlichen Versuchsanstalt in Maria-brunn. Separatabdruck aus dem „Centralblatt für das gesamte Forstwesen“ 1901. Wien. *Wilhelm Frick*, k. u. k. Hofbuchhandlung. 1901. 55 p. gr. in-8°.



Mercuriale des bois en octobre 1901.

Tous droits réservés.

Les indications relatives aux prix des bois façonnés sont faites d'après la classification adoptée dans les Etats de l'Allemagne du Sud (voir le numéro de janvier).

A. Prix des bois vendus sur pied, par m³.

(Exploitation aux frais du vendeur. Mesurage sur bois abattu.)

Berne, Forêts domaniales, VIII^e arrondissement, Berne.

(Bois vendu jusqu'à un diamètre minimum de 30 cm. pour bois de sciage, de 12 cm. pour bois de construction et de 8 cm. pour étais de mines etc.)

Doppwald, Wildeney (à Konolfingen fr. 4). Bois de sciage, $\frac{8}{10}$ sap. $\frac{2}{10}$ épic. à 1,50 m³ par plante, fr. 29.20 (bois fin). — **Gross Doppwald** (à Konolfingen fr. 3). Sap. bois de sciage, à 2 m³ par plante, fr. 27 (bois fendillé, taré). — **Brandiswald** (à Schwanden près d'Obergoldbach fr. 3). Bois de sciage, $\frac{9}{10}$ sap. $\frac{1}{10}$ épic., à 2 m³ par plante, fr. 29.20 (bois fin). — **Schönebuch** (à Worb fr. 2.50). Sap. bois de sciage, à 2,5 m³ par plante, fr. 31. — **Biglenwald** (à Biglen fr. 3). Bois de sciage, $\frac{8}{10}$ sap. $\frac{2}{10}$ épic., à 2,8 m³ par plante, fr. 30.15. — *Observation*. Les prix n'ont fléchi que très peu vis-à-vis de ceux de l'année passée. — **Wangenwald** (à Berne fr. 3). Epic. bois de sciage, à 1,7 m³ par plante, fr. 26.50. — **Comenturenwald** (à Berne fr. 3). Epic. bois de construction, à 0,8 m³ par plante, fr. 22.80. — **Löhlisberg** (à Berne fr. 4). Sap. bois de sciage, à 2,5 m³